

**AVIS PUBLIC**  
**RÔLE D'ÉVALUATION - PREMIÈRE ANNÉE**

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, directeur général et secrétaire-trésorier par intérim :

QUE le rôle triennal d'évaluation de la Municipalité pour les années 2019, 2020 et 2021 a été déposé ;

QUE les personnes intéressées peuvent consulter celui-ci à l'hôtel de ville, situé au 325 chemin du Hibou, Stoneham-et-Tewkesbury, du lundi au vendredi, sauf les jours fériés, entre 8 h 30 et 12 h et entre 13 h et 16 h 30 ;

QUE toute plainte à l'égard d'une inscription au rôle d'évaluation doit être déposée selon la procédure suivante :

**1. Révision administrative :**

Dépôt d'une demande de révision avant le 1<sup>er</sup> mai 2019, au moyen de la formule prescrite sous peine de rejet, auprès de l'organisme municipal responsable de l'évaluation (MRC de La Jacques-Cartier, 60, rue Saint-Patrick, Shannon) accompagnée du paiement des frais applicables. Le formulaire mentionné précédemment est disponible à l'hôtel de ville durant les heures normales de bureau.

**2. Révision par le Tribunal administratif de Québec :**

Dans le cas où il n'y aurait pas eu d'entente entre l'évaluateur et le plaignant (révision administrative), ce dernier pourra déposer une plainte auprès du Tribunal administratif de Québec (T.A.Q.), dans un délai de trente (30) jours à compter de la date d'expédition de la réponse de l'évaluateur ou, si l'évaluateur n'a produit aucune réponse, dans un délai de trente (30) jours après la date limite fixée par la Loi.

Cette plainte se fait par le dépôt de la formule prescrite au secrétariat du Tribunal administratif du Québec (T.A.Q.) ou dans tout greffe de la Cour du Québec accompagnée du paiement des frais applicables.

Pour toute information supplémentaire, veuillez communiquer au 418 848-2381, Service des finances.

DONNÉ À STONEHAM-ET-TEWKESBURY, CE 14<sup>e</sup> JOUR DU MOIS DE NOVEMBRE DEUX MILLE DIX-HUIT.

Le directeur général  
et secrétaire-trésorier par intérim,



Louis Desrosiers